



Livret de
l'électeur et
du candidat
2017

Le Conseil Communal des enfants



de La Courneuve

laCourneuve



Bienvenue !

Véritable lieu de partage, le Conseil communal des enfants vous permet d'échanger sur des sujets qui vous tiennent à cœur. Dans l'intérêt collectif, vous pourrez décider de porter des projets jusqu'au bout.

Le Conseil communal des enfants vous forme aussi à la citoyenneté et à l'engagement démocratique : apprendre à écouter, à débattre et à défendre une cause.

Votre avis compte et vos propositions sont accueillies d'égal à égal entre jeunes conseiller-ère-s et élu-e-s. Vous aurez l'occasion de vous impliquer dans les décisions qui sont prises et d'en inspirer de nouvelles. C'est indispensable pour construire un avenir qui vous ressemble.

Gilles Poux

Maire de La Courneuve
Vice-président de Plaine Commune

Le Conseil Communal des enfants de La Courneuve Qu'est-ce que c'est ?



Au Conseil communal des enfants, nous pouvons participer directement à la vie citoyenne de notre ville pour faire changer les choses.



En étant conseiller-ère, fille ou garçon, on devient le porte parole de tous les enfants de La Courneuve.

Être jeune conseiller-ère permet aussi de comprendre comment fonctionne la mairie et les institutions.



Nous donnons notre avis sur les sujets qui nous intéressent et nous réalisons des projets.





Nous sommes de jeunes Courneuvien-ne-s âgé-e-s de 9 à 12 ans.

Nous sommes élu-e-s en CM1 et en CM2 pour un mandat de 2 ans.

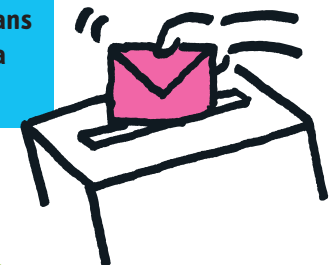
Comment est-on élu conseiller?



Il faut se présenter à l'élection du Conseil communal des enfants*. Après avoir déclaré sa candidature auprès de son enseignant, on fait campagne dans l'école pour être élu-e.

Puis, c'est le vote dans l'isoloir. Chacun a sa carte d'électeur.

Dans chaque école de La Courneuve, les enfants élisent un garçon et une fille, ainsi que leurs suppléant-e-s.



* Nos parents doivent être d'accord et remplir l'autorisation parentale.



Comment ça marche le Conseil communal des enfants ?

MERCREDI

Nous nous réunissons le mercredi après-midi en petit groupe pour travailler sur un thème que nous avons choisi (comme l'école, le racisme...) On discute, on débat.

Pour se renseigner, nous menons des enquêtes et invitons des élu-e-s, des technicien-ne-s ou des responsables d'associations et nous faisons des sorties sur le terrain pour mieux comprendre.



Puis, en séance plénière présidée par le maire, nous présentons nos projets d'actions.

PROJET



Quel est le rôle des conseillers ?

NOTRE AVIS ET ON AGIT

On nous demande et nous donnons notre avis sur des sujets importants pour les enfants, pour la ville et pour tous les habitants. Et on agit !

Par exemple, nous avons réalisé une vidéo contre les préjugés racistes qui est diffusée pendant des débats.



Autre exemple, nous avons travaillé sur le handicap avec plusieurs propositions, comme modifier certains accès et mieux informer les personnes sur ce que la Ville peut faire pour elles.



**Toute l'actu du Conseil communal
des enfants sur son blog**

<http://cce-lacourneuve.conseildejeunes.fr>



**CONSEIL COMMUNAL
DES ENFANTS**

www.ville-la-courneuve.fr

